

{loadposition annualreport2016} Programmes et définition des priorités

Le soutien apporté aux États Membres demeure au centre de l'action de l'OMS. Les phases initiales de l'élaboration du budget programme 2018-2019 ont été mises en route en étroite collaboration avec les États Membres dans le cadre d'une approche de planification ascendante. Un exercice préliminaire de planification des ressources humaines a été conduit dans la Région afin de guider l'élaboration du budget programme sur la base des besoins réels. Les réseaux de catégories et de secteurs de programme ont soutenu l'exercice de planification de façon proactive en fournissant des orientations et des retours d'information aux bureaux de pays, et en encourageant une planification programmatique transversale alignée sur les ODD. De ce fait, environ deux tiers du budget de la Région pour les programmes de base ont été alloués aux bureaux de pays, ce qui constitue l'une des proportions les plus élevées parmi toutes les régions.

La conclusion de l'examen à mi-parcours a révélé que 76 % des résultats escomptés étaient en voie d'être atteints d'ici la fin de la période biennale, malgré les difficultés financières et les conflits dans plusieurs pays. De même que pour la planification du budget programme, les réseaux de catégories et de secteurs de programme ont joué un rôle essentiel en garantissant que les réalisations et les défis au niveau national soient pris en compte dans les rapports de progrès régionaux et dans l'ajustement à donner aux orientations du programme.

En décembre 2016, un groupe régional permanent chargé des évaluations a été créé avec pour objectif de faciliter la mise en œuvre des politiques d'évaluation mondiale, et d'établir une culture de l'évaluation et de l'apprentissage institutionnel dans la Région. À la suite de sa première retraite, la vision, la mission et le champ d'action du groupe ont été définis, et un projet de plan d'action a été préparé.

Les ressources humaines demeurent l'investissement principal de l'Organisation dans le soutien apporté aux États Membres. Les activités portant sur le renforcement des capacités des personnels en matière de gestion fondée sur les résultats, de gestion des programmes et des domaines associés ont été rétablies en 2016. Un travail mené en étroite collaboration avec l'équipe des ressources humaines a conduit à l'intégration d'un aperçu du cycle de gestion fondée sur les résultats dans le programme régional pour les membres du personnel nouvellement recrutés. Davantage d'activités pour le renforcement des capacités sont prévues dans le futur. Elles se concentreront sur les personnels des bureaux de pays.

Dans le cadre de l'intensification du soutien aux bureaux de pays, un réseau régional de

gestion des programmes pour les points focaux a été mis sur pied afin d'améliorer la coordination de la gestion des programmes et des exercices associés à travers la Région. Ce réseau a joué un rôle clé dans l'amélioration du suivi et de la notification obligatoires pendant les examens à mi-parcours. Un nouvel outil d'informatique décisionnelle a été lancé. Il génère une large gamme d'informations visant à orienter la prise de décision, notamment plusieurs tableaux de bord pour l'amélioration du suivi de la mise en œuvre des programmes.

Gouvernance

Des réunions de haut niveau des ministres et des représentants des États Membres et des missions permanentes à Genève sont de nouveau été organisées en amont des réunions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif. Elles ont fourni une occasion parfaite de discuter, avec les ministres de la santé et les hauts responsables gouvernementaux, des progrès réalisés dans la gestion des priorités principales depuis les premières réunions. Ces dernières ont eu un impact positif sur le renforcement de l'engagement des États Membres dans les discussions sur la santé et les réformes de l'OMS menées à l'échelle mondiale. Les réunions d'information quotidiennes durant la session du Conseil exécutif et l'Assemblée mondiale de la Santé ont fourni d'autres opportunités aux États Membres de la Région d'interagir et de convenir des positions communes à adopter dans les discussions sur les sujets d'importance pour la Région.

Lors de sa soixante-troisième session en octobre 2016, le Comité régional a adopté plusieurs amendements à son Règlement intérieur. Ceux-ci portaient sur le code de conduite pour la désignation du Directeur régional ; l'élection du Bureau ; la création d'un Sous-comité du Programme ; et l'identification d'un processus pour la désignation des membres du Conseil exécutif ainsi que la désignation d'un pays de la Région à la fonction de Président et d'autres membres élus du Bureau de l'Assemblée mondiale de la Santé. Ces amendements sont conformes à la réforme de la gouvernance mondiale et reflètent les efforts d'harmonisation des procédures dans l'ensemble de l'Organisation.

Gestion

Le Bureau régional a continué de mettre au point des instruments essentiels en vue de l'amélioration des processus de réformes de l'OMS, en mettant tout particulièrement l'accent sur les réformes gestionnaires, et a travaillé en étroite collaboration avec tous les autres niveaux de l'Organisation dans le but d'atteindre les objectifs listés dans le douzième Programme général de travail. Il a aussi continué d'œuvrer à l'amélioration des capacités de planification, de prévision, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation afin d'utiliser et de distribuer les ressources limitées de façon plus efficace.

Les mesures gestionnaires associées au processus de réforme de l'OMS décidées par le Directeur régional concernant la mobilité et le roulement du personnel, la gestion des services du personnel et la planification et la gestion des ressources humaines se sont poursuivies. La responsabilisation et le contrôle ont continué de constituer le cœur des efforts d'amélioration, l'accent étant mis sur les domaines concernés par la vérification de la conformité qui ont été mentionnés à plusieurs reprises au cours d'observations issues de vérification internes et externes les années passées : la coopération financière directe, la mise en œuvre directe, les ordres d'achat sur le compte d'avance, les inventaires de stocks et les arrangements contractuels avec les personnes qui ne sont pas membres du personnel. L'utilisation de tableaux de conformité mensuels tout au long de l'année a permis de sensibiliser davantage les personnels de toute la Région, ainsi que d'augmenter leurs capacités en matière de questions administratives clés. Les activités visaient à gérer les risques financiers et administratifs de façon efficace, à améliorer le cadre de contrôle interne, à réduire le nombre d'observations issues de vérifications à un minimum, et de clôturer les observations issues de vérifications exceptionnelles en temps voulu. En 2016, toutes les vérifications se sont conclues par des notations satisfaisantes ou partiellement satisfaisantes, démontrant une amélioration continue des contrôles, ainsi qu'un engagement profond en faveur d'une tolérance zéro à la non-conformité dans la Région.

L'OMS continuera de s'attaquer aux principaux défis, incluant notamment la nécessité de renforcer les capacités afin d'aider les États Membres à rester alignés sur les besoins changeants ; de renforcer les perspectives au niveau des pays en matière de réponse aux situations d'urgence aiguës et prolongées ; d'envisager un déploiement et une mise en œuvre selon le principe des mesures « sans regrets » ; et d'apporter en permanence des améliorations en matière de responsabilisation et de contrôle, intégrés dans les cadres réglementaires.

Friday 26th of April 2024 11:04:34 AM